Déroulement du France Tirs (Tir de Précision et Tir Progressif) :

Qualification : Chaque participant(e) effectue 2 passages.

A l'issue de ces deux passages, un classement est établi en fonction du total des 2 performances.

<u>Tir de Précision Féminin / Masculin / G18</u>

Les 8 premier(e)s du classement sont qualifié(e)s pour les ¼ de finales.

 $^{\prime\prime}$ de Finales : Oppositions en fonction du classement de la qualification $1^{\rm er}$ / $8^{\rm ème}$ (A) $-2^{\rm ème}$ / $7^{\rm ème}$ (B) $-3^{\rm ème}$ / $6^{\rm ème}$ (C) $-4^{\rm ème}$ / $5^{\rm ème}$ (D) Les vainqueurs de chaque opposition accèdent en 1/2 finales. $^{\prime\prime}$ Finales : A/D et B/C

Finale: Les vainqueurs des ½ finales jouent les médailles d'or et d'argent Les perdants des ½ finales s'affrontent pour la médaille de bronze

Tir de Précision F18 / G15 / F15

Les 4 premier(e)s du classement sont qualifié(e)s pour les ½ finales.

 $\frac{1}{2}$ Finales: $1^{er}/4^{eme} - 2^{eme}/3^{eme}$

Finale : Les vainqueurs des ½ finales jouent les médailles d'or et d'argent Les perdants des ½ finales s'affrontent pour la médaille de bronze

Tir Progressif

Les 4 premier(e)s du classement sont qualifié(e)s pour les ½ finales.

1/2 Finales: 1er / 4ème - 2ème / 3ème

Finale: Les vainqueurs des ½ finales jouent les médailles d'or et d'argent Les perdants des ½ finales s'affrontent pour la médaille de bronze

Lors des 2 tirs en phase de qualification, en cas d'égalité, prise en compte de la meilleure performance puis du classement national.

Lors des ¼ de Finales ou ½ Finales, en cas d'égalité, les athlètes sont départagé(e)s par le classement national.

Pour l'attribution des médailles, en cas d'égalité, les athlètes concernés sont départagé(e)s par une épreuve d'appui.

Art. 54 - Tir de Précision

Dispositions en cas de parité

Si le match nul (ou l'égalité entre plusieurs compétiteurs) ne permet pas l'application du règlement de la compétition, les athlètes seront départagés dans les conditions suivantes :

- L'épreuve d'appui intervient immédiatement à la suite de celle qui a conduit à l'égalité entre deux ou plusieurs athlètes : L'épreuve recommence immédiatement, avec le même ordre de tir, mais elle s'interrompt dès disparition de la parité.

Art. 55 - Tir Progressif

Dispositions en cas de parité

Si le match nul (ou l'égalité entre plusieurs compétiteurs) ne permet pas l'application du règlement de la compétition, on fera disputer entre les joueurs à égalité, une épreuve supplémentaire, limitée en durée à la moitié de l'épreuve qui a déterminé l'égalité.

Une demi-heure de repos sera accordée aux joueurs entre ces deux épreuves.

Si l'égalité subsiste, après 10 nouvelles minutes de repos, on repartira avec une épreuve d'une minute, à répéter éventuellement à intervalles de 5 minutes, jusqu'à disparition de l'égalité. Pour ces éventuelles dernières épreuves, aucune nouvelle période.

Ramassage des boules

Chaque athlète doit s'assurer de fournir 4 personnes dédiées au ramassage des boules en tir progressif et 1 personne pour le tir de précision.

